

Récré du lundi 16 novembre 2009 (Anne-Marie - Gislaine)

« *Chaque homme a trois caractères : celui qu'il a, celui qu'il montre, celui qu'il croit avoir.* »

Alphonse Karr

1) Les départements.

- 1) Les départements ont été créés en :
1793 – 1790 – 1848
- 2) Actuellement, combien la France compte-t-elle de départements ?
83 – 90 – 100 – 101
- 3) Combien y a-t-il de départements de métropole qui ont une façade littorale ?
10 – 15 – 20 – 25 – 30
- 4) Quel est le plus grand département français ? Le plus petit ?
- 5) Quel département français porte le nom d'un fleuve qui ne le traverse pas ?
- 6) Combien y a-t-il de départements qui ont changé de nom entre 1941 et 1990 ?
- 7) Quels numéros les DOM portent-ils ?
871 à 874 971 à 974 671 à 674
- 8) Quel département fut partagé en 2 en 1976 ?
la Guadeloupe la Corse le Finistère
- 9) En combien de départements fut redécoupée l'Île de France ?
5 - 6 - 7 - 8
- 10) Comment s'appellent les habitants de Rodez ?
Les Rodéziens les Rodezois les Rhuthéniens les Rhuthénois

2) Intermède.

- a) Une villa a été cambriolée. Trois personnes sont suspectes : Léo, Théo et Mario, bien connues des services de police. L'inspecteur en charge de l'enquête sait que Théo ne ment jamais, que Léo ment toujours et que Mario dit parfois la vérité et parfois des mensonges. Voici ce que les trois hommes déclarent :
Léo : « J'avoue, je suis coupable ».
Théo : « Mario est innocent ».
Mario : « C'est Léo qui a fait le coup ».
Qui est le coupable ?
- b) Dans une petite ville de Hollande, vivent 1280 familles qui ont chacune au moins une bicyclette. Aucune famille ne possède plus de trois bicyclettes et il y a autant de familles propriétaires de trois bicyclettes que de familles qui n'en ont qu'une.
Combien y a-t-il de bicyclettes dans cette ville ?

3) Dictée.

Promenade.

Partis de Mulhouse dès potron-minet, cinq Strasbourgeois avaient décidé d'arpenter en partie le massif des Vosges, avec pour objectif principal son sommet : le Grand Ballon. Bien sûr, il ne fallait pas que cette balade se transformât en martyre. Ils étaient donc convenus de se rendre en Citroën jusqu'au pied des éminences vosgiennes et s'étaient alors donné rendez-vous près des ruines d'un château fort sis sur un piton.

Corrections

Alphonse Karr 1808 – 1890

Romancier et journaliste français.

Romans : Sous les tilleuls. Voyage au bout de mon jardin.

Fut directeur du Figaro.

Publia pendant 40 ans un journal satirique : les guêpes.

Opposé à Napoléon III, se réfugia à Nice en 1851 et loua une propriété agricole où il s'improvisa horticulteur ; on a donné son nom à une poire : la poire Alphonse Karr et à un bambou : Bambusa multiplex A.K.

Les départements.

1/ Les départements français ont été créés en **1790**.

L'idée couvait depuis 1665, on la trouvait en germe dans les cahiers de doléances (registres dans lesquels les assemblées régionales et provinciales notaient leurs protestations, leurs demandes, leurs vœux afin qu'elles parviennent au roi) ; cet usage date du XIV^e siècle.

Sous l'Ancien Régime, la France était partagée en provinces lesquelles étaient subdivisées en diocèses, en gouvernements militaires, en bailliages (le bailli était un officier qui rendait la justice au nom du roi ou d'un seigneur) et autres subdivisions qui se chevauchaient, s'entremêlaient , étaient totalement artificielles et contraiaient à la fois la géographie, la tradition et même le sens commun.

En 1789, la Révolution voulut supprimer l'organisation de l'ancien régime royaliste. Le mot département est apparu à ce moment-là.

On pensa d'abord à un découpage géométrique en 81 carrés, puis on décida d'un découpage en départements dont la taille serait suffisamment petite pour être gérée facilement par un chef-lieu qui concentrerait les principaux services administratifs. La taille de ces départements était fixée de telle sorte qu'il devait être possible de se rendre en moins d'une journée de cheval au chef-lieu de chacun d'eux depuis n'importe quel point de leur territoire.

2/ Aujourd'hui, la France compte 100 départements : **96** dép. métropolitains et **4** dép. d'outre-mer (Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion) les D.O.M

83 est le nombre de départements initial.

90 est le nombre de dép. en 1922 après la constitution du Territoire de Belfort.

101 sera le nombre de dép. en 2011, après que Mayotte (océan indien ; est des Comores, cap. Dzaoudzi) qui pour le moment a le statut de Territoire d'outre-mer, T.O.M., deviendra un dép. à part entière.

3/ 25 dép. métrop. ont une façade littorale.

Du nord au sud :

Nord- Pas de Calais- Somme- Seine –Maritime- Calvados- Manche- Ille et Vilaine- Côtes d'Armor- Finistère- Morbihan- Loire-Atlantique- Vendée- Charente-Maritime- Gironde- Landes- Pyrénées-Atlantiques- Pyrénées-Orientales- Aude- Hérault- Gard- Bouches-du-Rhône- Var- Alpes-Maritimes- Corse-du-Sud- Haute-Corse.

C'est le Finistère qui est le 1^{er} dép. côtier avec 1250 km de côtes, soit ¼ du littoral français.

4/ Tous dép. confondus, c'est la Guyane, avec ses 83500 km² qui est le plus **grand** ; en métropole c'est la **Gironde** avec 10 000 km².

Guyane : 201 996 ha. Chef-lieu Cayenne

Gironde : 1 287 334 ha. Chef-lieu Bordeaux

Le plus petit dép. fr. est **Paris** avec 105 km² mais on ne peut le dissocier de l'agglomération parisienne qui, elle, fait environ 2 000 km² et compte 2 125 250 ha.

Le **Territoire de Belfort** a 609 km² et compte 137 400 ha ; chef-lieu Belfort.

5/ C'est le Var ; l'explication en est que le département initial a été scindé et qu'une partie, celle sur laquelle passait le fleuve a été rattachée aux Alpes- Maritimes.

6/ Entre 1941 et 1990, 6 dép. ont changé de nom pour des raisons d'image liée à des noms peu attractifs : inférieur, bas, nord.

Charente Inférieure -> Charente-Maritime en 1941

Seine Inférieure-> Seine-Maritime en 1955

Loire Inférieure-> Loire-Atlantique en 1957

Basse Pyrénées-> Pyrénées-Atlantiques en 1969

Basses Alpes -> Alpes-de-haute-Provence en 1970

Côtes du Nord -> Côtes d'Armor en 1990

7/ Les DOM portent les numéros

971 -> Guadeloupe (Basse-Terre)

972 -> Martinique (Fort-de-France)

973 -> Guyane (Cayenne)

974 -> Réunion (Saint-Denis)

8/ C'est la Corse (20) qui a été partagée en 2 en 1976.

Haute-Corse 2B chef-lieu Bastia

Corse-du-Sud 2A chef-lieu Ajaccio

9/ Le découpage de l'Île-de-France a pris effet en 1968 ; il a conduit à la création de

8 dép Paris, (qui a pris le numéro 75 attribué jusqu'alors à la Seine) des **Yvelines** (qui a pris le n°78 à la place de la Seine-et-Ois e), de **l'Essonne**,(91) des **Hauts-de-Seine**,(92) de la **Seine-Saint-Denis**,(93) du **Val-de-Marne**(94) et du **Val-d'Oise**.

4 de ces 5 dép. 91, 92, 93 et 94 ont récupéré les n° qu'avaient porté entre 1943 et 1961 les quatre premiers dép. de l'Algérie française : Alger 91, Oran 92, Constantine 93, les Territoires Sud Algérien 94.

10/ Les Ruthénois.

Rodez s'appelait autrefois Ruthène d'où le nom de Ruthénois donné à ses habitants.

Intermède.

a) Étant donné qu'il y a autant de familles possédant 3 b. que de familles n'en possédant qu'une, si chaque famille possédant 3b. en donne 1 à chaque famille n'en possédant qu'une, alors chaque famille en aura 2

$$1280 \times 2 = 2560$$

b) C'est **Théo** le coupable.

| | | | |
|----------|-----|------|-------|
| | Léo | Théo | Mario |
| coupable | | X | |

| | | | |
|--------------|---|--|---|
| Non coupable | X | | X |
|--------------|---|--|---|

Dictée (commentaires).

Partis : s'accorde avec Strasbourgeois ->is

Mulhouse : chef-lieu d'arrondissement du Haut-Rhin (Colmar)

Dès potron-minet : dès, préposition

Potron-minet : dès que le jour se lève.

Strasbourgeois : majuscule car nom propre et non adj. comme dans : charcuterie strasbourgeoise ; de Strasbourg, chef-lieu du Bas-Rhin.

Ils avaient décidé : plus que parfait du verbe décider.

Arpenter : 1) mesurer la superficie (p.ex.) d'un terrain

2) parcourir à grands pas.

Massif : sans majuscule ; c'est un terme générique, au même titre que mer, océan, mont...

Grand Ballon : 2 maj., pas de – c'est le nom ou plutôt le surnom de Grand Ballon, attribué au ballon de Guebwiller (1 424m)

Balade = promenade ; 1 seul l contrairement à ballade qui désigne un poème.

Se transformât : imp. du subj. V. du 1^{er} g. ât

En martyre : avec un e car il s'agit du supplice et non du martyr personne ayant souffert du supplice.

Ils étaient donc convenus : ils s'étaient mis d'accord.

Convenir devrait se conjuguer avec être, mais on trouve plus fréquemment : ils avaient convenu. (vu avec Gislaine)

Citroën : marque déposée, nom propre, et une seule voiture...

Ils s'étaient donné rendez-vous : ils avaient donné R.V. à qui ? s' C.O.IND.

Château fort : sans –

Sis : (situé) p.pa du v. seoir qui est un v. défectif, à qui il manque certains temps ou certaines personnes ;ici : ind.pr. il me sied -> ça me convient ; ex. de v. déf. : neiger, pleuvoir,

pouvoir qui n'a pas d'impératif...

piton : élévation de terrain isolée en forme de pointe.

*

*

*